

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL – Lundi 22 février 2021**

DEL.2021.02.22-001 – Pacte de gouvernance de Bordeaux Métropole

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux février à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'espace L'Art Y Show, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 24
- Nombre de procurations : 4
- Absents excusés : 5
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 février 2021

**PREFECTURE
DE LA GIRONDE
23 FEV. 2021**

Bureau du Courier

Monsieur Marc LOVISI a été désigné secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
DE SOUZA Bernard	X		
PONS Annie	X		
PIALLEPORT Thierry	X		
TURBÉ Roselyne	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
SAUX Brigitte	X		
VERDIER Marc	X		
FLOIRAC Nicole	X		
VALLEJO Annie	X		
DEL-POZO Irma	X		
BRIC Jean-François	X		
GUILBAULT Nicky	X		
CHHIM Catherine		X	DEL-POZO Irma
VINCE Bernard	X		
DURAND Catherine	X		
BREGILLE Jean-Luc	X		
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel		X	
DELPLANQUE Emmanuel		X	MARTINEZ-CAZABAT Fabienne
LOVISI Marc	X		
ROZE Benjamin	X		
LALANNE Nicole	X		
FARTHOUAT Jean-Marc	X		
LAGARRIGUE Henri	X		
CONTU Karine	X		
PIGEAT Stéphane	X		
DOS SANTOS Roméo		X	LAGARRIGUE Henri
AMRA Julia		X	FARTHOUAT Jean-Marc

DEL. 2021.02.22-001 – Pacte de gouvernance de Bordeaux Métropole.

Rapporteur : Madame Annie PONS

- **Vu** l'article L.5211-11-2 du code général des collectivités territoriales,
- **Vu** la délibération du Conseil de Bordeaux Métropole n° 2020-201 du 25 septembre 2020,
- **Vu** le projet de pacte de gouvernance adressé au Maire par le Président de Bordeaux Métropole le 8 janvier 2021,
- **Entendu** le rapport de présentation,
- **Considérant** que le Conseil municipal doit émettre un avis sur le projet de pacte de gouvernance dans un délai de deux mois après la transmission du projet de pacte,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ayant entendu l'exposé de Madame Annie PONS
Après en avoir délibéré

Pour : 21

Contre : 7 (groupe Parempuyre Avenir)

Abstention(s) : /

 **DÉCIDE :**

Article unique : D'émettre un avis favorable au projet de pacte adressé par le Président de Bordeaux Métropole.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 22 février 2021


Beatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre